CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U21 - Intervention sur une installation en télésécurité

Session 2002

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

E2.A - Intervention sur installation en télésécurité

Session 2002 • Code sujet : **D1** • Durée : **1 h 20 min** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Intervention sur installation en télésécurité (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U21 - Intervention sur une installation en télésécurité/2002/BP ATPS - U21 - Intervention sur une installation en télésécurité - Session 2002 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Intervention sur installation en télésécurité

À partir d'une situation simulée sur réseau, le candidat intervient avec une équipe munie d'un téléphone mobile, rédige une main courante et répond oralement au jury. Les feuilles de réponse déclinent quatre scénarios : détection d'intrusion, détection incendie, détection technique, et détection, assistance et secours à personne.

Épreuve pratique

Question Phase 1. À partir de la situation simulée et des instructions reçues par les baies de réception, intervenir avec une équipe munie d'un téléphone mobile. Décoder rapidement les instructions, répartir les ressources humaines selon leurs compétences en préservant une surveillance centrale minimale en cas d'incident simultané, et donner aux équipiers des consignes claires et conformes à la légalité.

Accuser réception et relever sur la baie le type de signal, le site, la zone et l'heure, puis consulter les consignes applicables. Désigner l'équipier disponible et compétent, lui préciser sa mission et maintenir la surveillance centrale au niveau minimal requis. Faire confirmer le départ, l'arrivée et les observations par téléphone. Ne pas exposer l'équipe à un danger : alerter les secours ou les forces de l'ordre si la situation le justifie. Rester dans le cadre légal, transmettre des consignes précises et tracer les échanges et les actions.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Identifier le signal, engager l'équipier compétent, maintenir la surveillance centrale et consigner les actions.

Épreuve écrite

Question Phase 2. Rédiger une main courante à consigner sur le cahier de sécurité pour le scénario présenté : détection d'intrusion, détection incendie, détection technique, ou détection, assistance et secours à personne.

La main courante doit rapporter les faits dans l'ordre, sans supposition. Consigner l'heure et la nature du signal, sa localisation, les vérifications, les appels et consignes transmis, les heures de départ et d'arrivée, les constatations, les suites données et la clôture. Adapter les faits consignés au scénario : intrusion, incendie, défaut technique ou assistance à personne. Noter les services alertés et les mesures prises, sans inventer d'horaires ni d'observations.

Repères de rédaction, détection intrusion

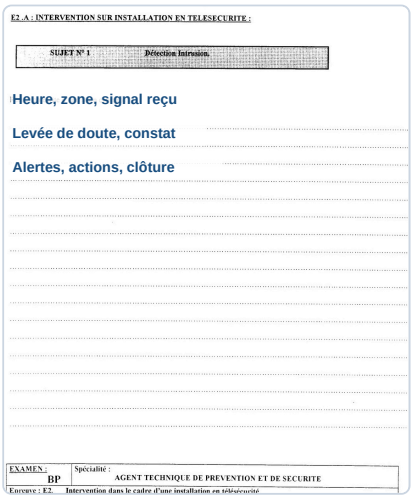
E2.A : INTERVENTION SUR INSTALLATION EN TELESECURITE :

SUJET N° 1 Détection Intrusion

Heure, zone, signal reçu

Levée de doute, constat

Alertes, actions, clôture

EXAMEN : BP Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE

Epreuve : E2 Intervention dans le cadre d'une installation en télésécurité

FormaV - document d'entraînement non officiel

Repères de rédaction, détection incendie

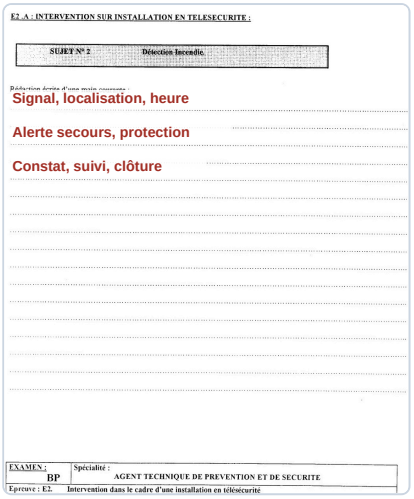
E2 -A : INTERVENTION SUR INSTALLATION EN TELESECURITE :

SUJET N° 2 Détection Incendie

Signal, localisation, heure

Alerte secours, protection

Constat, suivi, clôture

EXAMEN : BP | Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE

Epreuve : E2. Intervention dans le cadre d'une installation en télésécurité

Repères de rédaction, détection technique

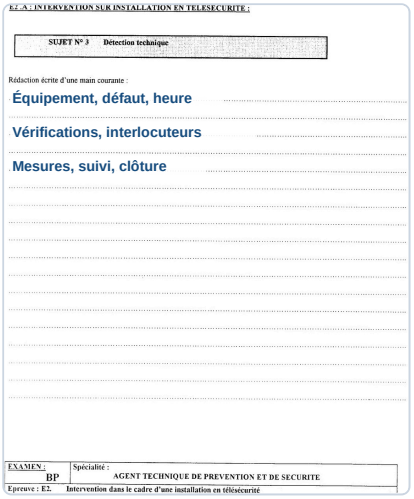
E2 -A : INTERVENTION SUR INSTALLATION EN TELESECURITE :

SUJET N° 3 Détection technique

Rédaction écrite d'une main courante :

Équipement, défaut, heure

Vérifications, interlocuteurs

Mesures, suivi, clôture

EXAMEN : BP | Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE

Epreuve : E2. Intervention dans le cadre d'une installation en télésécurité

Repères de rédaction, assistance et secours

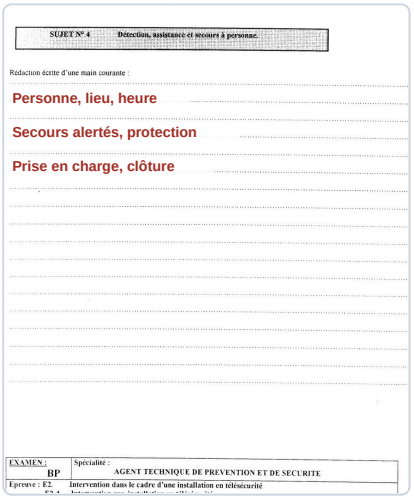
SUJET N° 4 Détection, assistance et secours à personne.

Rédaction écrite d'une main courante :

Personne, lieu, heure

Secours alertés, protection

Prise en charge, clôture

EXAMEN : BP | Spécialité : AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE

Epreuve : E2. Intervention dans le cadre d'une installation en télésécurité

✓ RÉPONSE À RETENIR

Une main courante chronologique, horodatée et factuelle, adaptée au scénario traité.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Épreuve orale

Question Phase 3. Répondre au jury sur les limites légales de l’intervention et sur les moyens de prévenir le retour de ce type d’incident. Rendre compte oralement de la situation.

Au jury, distinguer les faits constatés des informations reçues, puis présenter les actions et alertes effectuées. L’agent applique les consignes et agit dans les limites de sa mission : protéger, prévenir les services compétents et transmettre des observations précises. Toute contrainte ou intervention doit respecter le cadre légal et les conditions prévues par celui-ci. Pour prévenir un nouvel incident, proposer d’en rechercher les causes avec le responsable du site, de corriger la vulnérabilité ou le défaut, puis d’adapter les consignes et le suivi.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rendre compte des faits et des actions, respecter le cadre légal et proposer des mesures de prévention adaptées.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E2.A du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2002, repère D1, dure 1 h 20 et a le coefficient 2. Elle porte sur une intervention en télésécurité selon un scénario d'intrusion, d'incendie, de détection technique ou d'assistance à personne. Elle évalue le décodage de l'alerte, l'organisation de l'équipe, la main courante et le compte rendu oral dans le respect de la légalité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Décoder rapidement les instructions des baies de réception pour identifier la nature de l'alerte.
- Affecter les équipiers selon leurs compétences et maintenir une surveillance centrale minimale.
- La main courante consigne par écrit la situation et rend compte de l'intervention.
- L'intervention respecte les limites légales et envisage des moyens de prévenir la répétition de l'incident.

Points de vigilance & attentes du jury

- Donner aux équipiers des consignes claires, précises et adaptées à leurs compétences.
- Préserver une surveillance centrale minimale, même en cas d'incident simultané.
- Rendre compte oralement et par écrit de manière claire et fidèle à la situation.
- À l'oral, traiter les limites légales de l'intervention et la prévention du retour de l'incident.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser l'intervention après la réception d'une alerte ?

Identifiez rapidement la nature de l'alerte à partir des instructions reçues. Affectez les équipiers selon leurs compétences, transmettez des consignes claires par téléphone et veillez à maintenir une surveillance centrale minimale si un autre incident survient.

Q : Que faut-il rédiger dans la main courante ?

Rédigez un compte rendu écrit de la situation et de l'intervention sur le cahier de sécurité. Appuyez-vous sur le scénario concerné : intrusion, incendie, détection technique, ou détection, assistance et secours à personne.

Q : Quelle est la durée de chaque phase et la durée totale ?

Le sujet indique 30 minutes pour l'épreuve pratique, 30 minutes pour l'épreuve écrite et 20 minutes pour l'épreuve orale. La durée officielle totale est de 1 h 20. Aucun barème en points n'est indiqué.

Q : Quels critères d'évaluation faut-il particulièrement respecter ?

Le sujet évalue le décodage rapide des instructions, l'affectation des ressources selon leurs compétences et la préservation de la surveillance centrale. Il valorise aussi des consignes légales et claires ainsi qu'un compte rendu oral et écrit.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U21 - Intervention sur une installation en télésécurité/2002/BP ATPS - U21 - Intervention sur une installation en télésécurité - Session 2002 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.